



Revue de presse

Période du 11 au 20 avril 2026

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

L'IFAC appelle les parties prenantes à s'inscrire au webinaire du 6 mai sur l'édition 2026 de son cadre international de bonne gouvernance dans le secteur public

Pour le lancement mondial du [Cadre international : Bonne gouvernance dans le secteur public – Édition 2026](#), l'IFAC coorganise avec le CIPFA un webinaire qui explorera pourquoi une gouvernance solide est plus importante que jamais pour les institutions publiques, ce qui a changé depuis la publication initiale du Cadre, et comment les dirigeants peuvent appliquer ses principes pour renforcer la responsabilité, la confiance et la performance dans la pratique. La liste des intervenants et des experts du secteur public qui participeront au panel, où ils partageront des expériences concrètes sur ce qui fait fonctionner la gouvernance, est à présent finalisée. L'événement comprendra des exemples concrets, des discussions sur les nouveaux défis de gouvernance et des opportunités pour les participants d'échanger avec les intervenants. Il est possible de s'inscrire en suivant [ce lien](#). Un enregistrement sera disponible après l'événement.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC – Communiqué de presse – 15 avril 2026

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

Accountancy Europe publie sa Newsletter fiscale d'avril 2026

Dans sa Newsletter *Tax Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- La Commission européenne a lancé une consultation publique sur son projet de réforme de la facturation électronique, avec des propositions législatives potentielles attendues pour la fin de 2026. L'objectif de cette initiative est de revoir le cadre européen existant pour la facturation électronique, d'améliorer l'harmonisation des règles de facturation électronique à l'échelle de l'Union Européenne (UE), d'accroître l'uniformité de l'utilisation de la facturation électronique par les entreprises européennes, y compris les PME, et de garantir son utilisation cohérente dans les marchés publics à travers l'UE. L'initiative vise également à permettre aux entreprises et

autres parties prenantes d'exploiter le potentiel de la facturation électronique, notamment en réutilisant les données de facturation électronique pour soutenir les rapports automatisés. La date limite pour répondre à la consultation est le 10 juin. Accountancy Europe recueille actuellement les avis de ses experts afin de préparer le cas échéant une réponse à la consultation.

- La Commission Européenne a publié une nouvelle étude sur les liens entre la fiscalité des sociétés et l'investissement. L'étude examine comment les réformes fiscales dans les États membres de l'UE, en particulier la fiscalité des entreprises, peuvent stimuler l'investissement tout en maintenant les recettes publiques, dans un contexte de dette élevée et de besoins fiscaux importants, et conclut que les baisses des taux d'imposition sont un moyen coûteux d'augmenter les investissements. Les incitations ciblées à l'investissement peuvent être plus rentables.
- La Commission européenne a publié le 15 avril son étude sur l'imposition du patrimoine, dans et hors Union Européenne, qui se compose de deux volumes : l'un passe en revue la littérature académique et cartographie des régimes fiscaux existants dans les États membres de l'UE, le second volume est structuré autour d'études de cas provenant de pays qui ont actuellement ou ont eu un impôt sur la fortune, afin de mieux en comprendre les implications globales. L'étude, qui comprend une analyse approfondie de quatre États membres (Autriche, France, Allemagne, Espagne) et de trois pays hors UE (Norvège, Suisse, Colombie), montre comment le résultat de ces impôts, tant en termes de recettes que pour promouvoir l'équité horizontale et verticale, est fortement influencé par la conception fiscale et les réponses des contribuables. En pratique, les impôts sur la fortune n'ont pas constitué une source majeure de revenus, et l'étude souligne les écarts fiscaux, découlant d'allègements fiscaux, d'exemptions ou d'une conformité insuffisante, comme facteur explicatif.
- Le projet de rapport du Parlement européen sur la faisabilité d'un 28^{ème} régime fiscal et son rôle potentiel pour soutenir la compétitivité de l'UE a été publié ; élaboré par le député européen Ľudovít Ódor (RE/Slovaquie), le rapport propose un régime fiscal composé notamment d'incitations fiscales coordonnées, d'un traitement harmonisé des gains en capital et d'une réduction automatique de la double imposition, de « seuils de sécurité » pour les services intra-groupes courants et des transactions à faible risque, ainsi que de la taxation des options d'achat d'actions des employés traitées comme un revenu de capital plutôt que comme un salaire. Le Comité ECON devrait voter sur ce projet de rapport en juin, suivi d'un vote final en séance plénière le 6 juillet.
- Le 16 avril, la commission FISC a débattu des amendements proposés au projet de rapport sur la fiscalité du secteur financier, préparé par le député européen Matthias Ecke (S&D/Allemagne) qui, lors de son audition, a souligné l'inefficacité du système actuel, qui ne stimule pas la croissance, et a appelé à la convergence, à une réduction des charges administratives et à moins d'incertitude juridique, tout en respectant les compétences fiscales des États membres ; le député européen Luděk Niedermayer (PPE/Tchéquie) a souligné que le problème de l'Europe n'est pas la fiscalité mais le manque d'investissement. Il a mis en garde contre des changements majeurs de la TVA susceptibles d'augmenter les coûts et s'est opposé à de nouvelles taxes de l'UE ou à une relance de la taxe sur les transactions financières (FTT). Tout au long du débat, les députés européens étaient divisés entre ceux qui recherchent des améliorations techniques prudentes et ceux qui militent pour une réforme fiscale plus large, avec un fort désaccord sur le rôle de la FTT et l'ampleur de l'action au niveau de l'UE. Le rapport est actuellement prévu pour un vote plénier en juin.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 20 avril 2026